

Nouvelles à suivre

Règlement de participation

18^{ème}
édition

Le concours "Nouvelles à Suivre" est ouvert aux collégiennes et collégiens girondins des classes de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e. L'écriture peut être faite à une main ou à plusieurs mains.

En participant à ce concours, les chefs d'établissement, les professeurs, les élèves et leurs responsables légaux autorisent le Département à :

- Publier les textes sur le site du Département (gironde.fr) ;
- Présenter les écrits dans le cadre d'une éventuelle exposition dans les locaux du Département ;
- Publier les nouvelles dans un recueil dédié

Pour l'édition 2025-2026, la date limite de dépôt des nouvelles est fixée au mois d'avril 2026. La date précise de remise des nouvelles sera précisée dans un mail ultérieur.

Les nouvelles doivent **obligatoirement** être transmises sous la forme du modèle disponible sur gironde.fr et envoyées à l'adresse mail suivante : collegiens-lecteurs@gironde.fr

Concernant l'incipit :

- Il doit obligatoirement être placé en début de nouvelle ;
- Aucune modification le concernant ne peut être effectuée ;
- Un titre différent de celui proposé par l'auteur de l'incipit, Antonio CARMONA, doit être proposé.

La nouvelle ne peut pas excéder 5 pages recto, incipit compris.
Police Arial, taille 11, interligne 1.15.

Nous vous remercions par ailleurs de veiller à l'orthographe et à la cohérence sans pour autant modifier le style de l'élève.

Les lauréats et lauréates seront annoncés et récompensés lors des Cérémonies du mois de juin 2026.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les services biblio.gironde par mail collegiens-lecteurs@gironde.fr

